Image not found or type unknown

Employeur qui bloque la progression fonctionnelle d'un employé

Par **jeanpierre225**, le **30/11/2008** à **11:46**

Je suis journaliste dans le service public et je viens d'avoir 60 ans. Depuis 5 ans une directrice a été nommée et je ne suis pas d'accord avec sa politique éditoriale. Je l'ai fait souvent savoir, d'autant plus que je suis responsable syndical. en réaction la directrice me bloque en commission paritiaire salariale pour une augmentation salariale fonctionnelle en 2007 et en 2008, alors que les membres de la direction faisant partie de la Commission Paritaire estime dans les débats que je mérite une augmentation fonctionnelle. Que puis je faire ? Y a-t-il une forme de discrimination voire de harcèlement ? Quel sont les moyens de recours ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés